

# CHARTRE D'ENGAGEMENTS

*Remise à Christophe Bouillon,  
Président de l'Association des Petites Villes de France  
Le 20 juin 2023*



**EOLYMAR**  
L'ÉNERGIE DE MA RÉGION

## **Charte d'engagements du consortium Eoly-mar à l'attention de l'Association des Petites Villes de France.**

### **Exposé :**

L'Association des Petites Villes de France (APVF), présidée par Christophe Bouillon, fédère depuis 1990 les villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer. Depuis sa création en 1989 par Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées et Président d'honneur, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires. Depuis plusieurs années déjà, l'APVF porte des propositions innovantes et ambitieuses en matière de mobilité durable, d'énergies renouvelables ou encore d'économie circulaire afin de rendre la transition écologique plus juste, plus ambitieuse et plus concrète.

Le consortium Eoly-mar, formé des entreprises Bluefloat Energy, Sumitomo Corporation et Akuo s'est engagé au printemps 2022 dans la réponse à l'appel d'offres de l'Etat Français concernant le développement de deux parc éoliens flottants au large des côtes méditerranéennes (AO6). Ce projet inédit, tant par la taille que par la technologie utilisée, s'inscrit dans la stratégie nationale bas carbone avec pour objectif d'atteindre les 40 Gigawatts de capacité d'éolien en mer à horizon 2050. Eoly-mar se positionne comme un acteur à l'ancrage local fort et souhaite, au-delà de la production d'électrons verts, s'inscrire pleinement dans les écosystèmes territoriaux dans le but d'accompagner les territoires pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

### **Objet :**

Au regard de l'aspect stratégique de ces projets pour les territoires qui vont les accueillir, il apparaît nécessaire pour le consortium Eoly-mar d'associer le plus possible les élus locaux, acteurs les mieux à même d'adapter ces futures infrastructures énergétiques aux enjeux locaux auxquelles elles devront répondre. En ce sens, l'Association des Petites Villes de France, représentant des élus de communes de 2.500 à 25.000 habitants est un interlocuteur privilégié et légitime pour recevoir cette charte d'engagements à l'attention des élus des communes des territoires concernés. Cette charte vise à définir les engagements que le consortium compte prendre dès à présent et que celui-ci prendra dès lors qu'il sera désigné lauréat de l'appel d'offres AO6 de l'Etat au premier trimestre de l'année 2024.

## - **ENGAGEMENT 1 : Pour une concertation approfondie autour des projets de parcs éoliens**

- **En se mettant dès à présent à la disposition de l'ensemble des élus des communes des régions Occitanie et Sud-Paca**, directement ou par l'intermédiaire de l'Association des Petites Villes de France, Eolymer recueillera leurs positions et leurs attentes concernant ces futures infrastructures stratégiques.
- **En affirmant dès à présent sa volonté d'associer le plus possible les élus et représentants de la société civile, culturelle et économique, Eolymer annonce la création d'une structure dédiée à la concertation dénommée Forum des territoires à énergie positive**. Cette structure dont les modalités de fonctionnement sont en cours de finalisation, aura pour objectif notamment :
  - **De créer les conditions d'échanges constructifs entre le porteur de projets et les élus des communes** des régions Occitanie et Sud-PACA pendant les phases de développement de construction et d'exploitation des parcs éoliens.
  - **De permettre, dès 2023, aux élus des communes des régions Occitanie et Sud-PACA d'orienter Eolymer dans le lancement de projets répondants aux défis environnementaux et énergétiques des territoires concernés.**

## - **ENGAGEMENT 2 : Pour une politique d'emploi et de formation ambitieuse**

- **En nouant des partenariats privilégiés avec les établissements d'enseignement supérieur et de formations académiques, Eolymer leur apportera un soutien actif** dans la création de filières spécialisées dans l'ensemble des métiers liés à la production d'énergies renouvelables.
- **En soutenant les filières d'emploi de formation professionnelle régionales** notamment en participant à la création de programmes de formation autour des métiers des énergies renouvelables, Eolymer facilitera l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

- **ENGAGEMENT 3 : Pour un accompagnement des territoires vers un modèle de société plus durable**

- **En participant aux réflexions collectives des communes des régions Occitanie et Sud-PACA** autour du développement économique, de l'aménagement et de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire, Eolymar affiche sa volonté :
  - **D'accompagner la transition des territoires dans le domaine des transports** en encourageant les mobilités actives et les modes de transports écologiques notamment à l'échelle des communes.
  - **De se mettre au service des territoires dans leur quête d'un modèle agricole plus durable** en soutenant les programmes régionaux et les initiatives locales qui favorisent des modes de cultures plus respectueux de la terre, des producteurs et des consommateurs.
  - **De contribuer à l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire** en s'impliquant dans le cofinancement de projets et le mécénat de compétences dans le cadre d'appels à projets locaux.

**Monsieur Eric Scotto  
pour le Consortium Eolymar**

**Monsieur Clément Mochet  
pour le Consortium Eolymar**

**Monsieur Ken Kageyama  
pour le consortium Eolymar**